

api

**INFORMATIONS
REGIONALES**

HEBDO

n° 52 / du 21 nov au 28

dir. B.Lambert

350F

VILLE PROPRE :

NANTES

LES MURS ONT
PLUS LA PAROLE

MEETING LARZAC
vendredi 24 nov.

NOUVELLES BRÈVES

NOUVELLES NUCLÉAIRES

■ LE PELLERIN, NOMBRILS ET TRICOLERE

Le Pellerin : les maires et les élus municipaux démissionnaires, reçus à la Préfecture, ont confirmé leur démission. Et répété que leur action avait un double but : pression ultime sur les pouvoirs publics pression aussi sur les 36 maires de l'ACRN (région nantaise), pour demander leur démission par solidarité.

Déclaration de Gaston Vilaine, maire du Pellerin : "je ne suis pas de ceux qui font passer le plaisir d'avoir une ceinture tricolore autour du nombril avant celui de servir l'intérêt de la commune".

■ LA HAGUE : CONTAMINES

ET SANCTIONNÉS !!

La Hague : un contrôle de routine a révélé qu'à la suite de la déchirure d'une enveloppe en vinyle "protégeant" une pièce chargée en plutonium, de la poussière d'oxyde de plutonium s'est répandue contaminant trois employés de l'usine de retraitement (sérieusement) et cinq autres (plus légèrement). La direction du centre dit que c'est de leur faute, et qu'ils seront sanctionnés, et que de toute façon, ça n'est pas grave...

PAS DE PERMIS: DEMOLITION

HARO SUR LE GENDARME

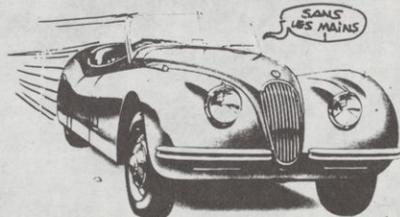
Trois résidences secondaires de Préfailles, construites en parfaite illégalité, vont être démolies. Les gendarmes en découvrant l'affaire, ont découvert aussi que l'un des trois propriétaires contrevenants n'est autre que le chef de la gendarmerie Ardrit, en retraite et résidant à Carquefou.

LE FEU AUX TROUSSES

CHALLANS : BONNENFANT
REPREND LE MAQUIS

Le commerçant CID UNATI en électro-ménager avait fait appliquer la loi réglementant les extensions des grandes surfaces : en mettant le feu au supermarché LECLERC de Challans, qui n'était pas en règle.

Procès : Bonnenfant, condamné à un mois de prison ferme, s'échappe du Tribunal avec sa femme, tandis que ses copains occupent le Palais, "heurtenant" le Procureur, et se font taper dessus NICOU, présent déclare : "J'aurais eu plaisir à mettre le feu parce que c'est le seul moyen maintenant de se défendre".

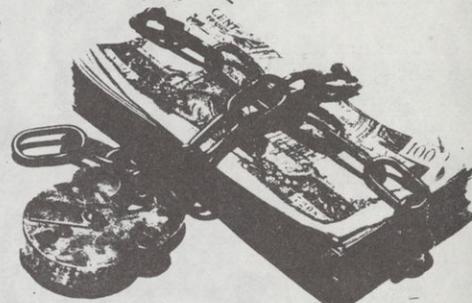


PLAFOND
TROU :
FEU!

Chaussée de la Madeleine à Nantes. Elle, au premier étage : plancher pourri, son pied passe à travers. La locataire reprend son pied, et file. Lui, au rez de chaussée ; il rentre, voit un trou dans le plafond. "Agression". Carabine. Il tire dans le trou. Pas de mort. Légitime défonce ?

MANIF CGT : 1500 A NANTES

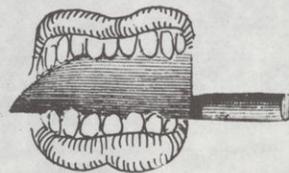
Unité syndicale en baisse : la CGT manifestait seule à Nantes contre le chômage le 15 novembre. 1 500 manifestants, des discours tristes, une violente attaque contre "l'Europe où le mark sera roi et la sociale-démocratie majoritaire".



Et un rappel (ne suivez-pas-mon-regard) : "La CGT doit se démarquer, laisser le réformisme à ceux qui pratiquent la politique de l'autruche".

PAYSANS CONTRE...

Les paysans (et les faux paysans) de la Chambre Syndicale de la propriété rurale, toujours présidée par le sire de Cambourg, s'en prennent au sénateur Chauty-du-nucléaire-et-de-l'aérodrome-de-ND-des-Landes-et-du-RPR). Le sénateur, grand mangeur de terrains, propose une nouvelle loi d'imposition foncière augmentant de 18 % l'imposition actuelle. La Propriété Foncière dénonce en Chauty un partisan ... de l'impôt sur le capital ! Communiste va...



La section nationale des bailleurs de fonds ruraux, elle, dénonce les positions de l'église ("Terre, Propriété, Travail des Hommes... le droit de propriété ne doit plus être un absolu"). L'église, communiste. Comme Chauty.

Les Paysans Travailleurs eux, ne dénoncent plus le Crédit Agricole : ils l'attaquent, sur le terrain. Séquestration du directeur du Crédit Agricole des Côtes du Nord par cent paysans travailleurs pour cinq dossiers de paysans en difficulté.



DELIT D'OPINION SUR RUE



" CHANGER LA VIE ", Mai 68, la phrase du poète crevait la grisaille des murs de la ville. Cinq ans après, le mot d'ordre récupéré sans vergogne devient le slogan ambigu du Parti Socialiste. Dix ans plus tard, le Maire de Nantes interdit l'expression libre sur les murs.

" NANTES VILLE PROPRE ": la normalisation, le "socialisme à ménage urbain", le poids de la bêtise s'abat sur 400 000 personnes.

Chenard, il a plutôt une bonne tête, une grande gueule, "il fait" dans le sympathique, le populo. Mais ses aspects débonnaires, rondouillards, semblent lui peser. Son rêve ? Qu'à Guist'hau ou à Monselet, on dise : " Chenard, un socialiste... mais qui tient bien sa ville ! "

Septembre 1978, la mairie annonce à grand bruit une campagne pour faire de Nantes une ville propre. 350 000 francs sont débloqués pour lancer une action d'information civique, enlever les affiches sur les murs publics, poser 100 corbeilles, implanter 232 panneaux d'affichage libre, créer une équipe spécialisée pour l'entretien des panneaux.

De toute la presse, l'A.P.L. est la seule à émettre des réserves. Presse-Océan, Ouest-France, et même le petit roquet chiracien de "Nantes-Expansion" applaudissent des deux pattes. Aux inquiets, le maire répond qu'il n'est pas question de répression, juste de convaincre. Mais l'engrenage est lancé.

Le 6 octobre, la mairie fait savoir à toute la presse " qu'à la suite de la destruction de poubelles, pourtant esthétiques et de couleurs agréables, une plainte contre inconnu avait bien entendu été déposée ".

Conséquence ? " La police sera particulièrement vigilante et les responsables risquent d'être sévèrement sanctionnés pour un acte stupide ".

Enfin, tout récemment, Chenard annonce que l'affichage sau-

vage est interdit et que, s'il le faut, " les pollueurs seront les payeurs ".

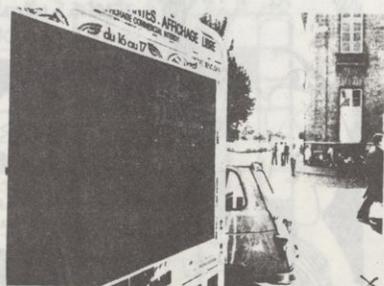
Pollueur-casseur-payeur, refrain connu... D'ailleurs, les pollueurs la mairie les connaît : " alors que leurs auteurs se targuent la plupart du temps d'écologisme, et prétendent lutter contre la pollution, leurs inscriptions constituent une agression permanente. Que ces courageux anonymes manieurs de bombes à peinture ne s'y trompent pas ! Les nantais n'approuvent pas leurs agissements ". Chenard, la voix du peuple...

ORDRE URBAIN

Restent quelques questions. Et d'abord, pourquoi cette campagne ? Toute la ville a lu ces graffitis imbéciles : " Chenard, il est au bar, Chenard marche au Ricard "... qui ont valu un procès, enterré pour vice de forme, à leurs auteurs. Mais les murs disent aussi : " Chenard aime l'atome ". Dans le même mouvement, la tentation est belle de faire disparaître toute fausse note, écologistes et extrême-droite mêlés.

Mais au delà, pourquoi cette campagne est-elle dangereuse ?

Parce qu'elle a déjà des effets visibles. Sur les panneaux officiels, les groupes qui dérangent sont presque interdits de parole. On a vu les affiches pour le Larzac recouvertes systématiquement par celles de la " Nouvelle Acropole ", animée par des intellectuels d'extrême-droite.



PAS ICI

ICI NON PLUS

CULTURE MUSELEE

De même le "Théâtre Fou" a dû multiplier par deux ses collages pour espérer être lu. C'est la victoire de l'argent, des gros organismes, sur les expressions minoritaires ou marginales.

Vivement les prochaines élections, que P.C. et P.S. se déchangent. Main basse sur la ville. Et puis surtout, la logique de cela fait frémir. Déjà c'est le renforcement du quadrillage policier, de la surveillance, des sanctions. Pourquoi pas bientôt la délation ? Et enfin, à qui appartient une ville sinon à ceux qui y vivent ?

La ville défigurée par quoi ?

La Tour de Bretagne ou " marchands tremblez " (rue d'Orléans), les panneaux Decaux ou " Un bail pour les paysans " (rue P. Bellamy), les affichages publicitaires avec Mitterrand en technicolor ou " Non au nucléaire " sur les ponts de Nantes ?

Avec cette campagne sur la propreté, manière détournée d'imposer sur la ville un ordre et une réglementation à partir de critères esthétiques et moraux (sale, laid, vilain-pas-beau) on en arrive à museler une expression parfois anarchique (voire déplacée, vide de sens), mais bien souvent véritable création populaire utilisant l'humour, le détournement, le contraste...

Autant d'expressions qui sont les éléments d'une culture subversive. On se rappelle par exemple du détournement d'une affiche de Folon présentant des petits bonshommes qui s'envolaient : une pub pour Larousse, alors en conflit avec ses ouvriers. Le bombage ajouta : " Larousse licencié à tous vents ".

Ces inscriptions tremblotantes, fragiles, nées de la main de noctambules fiévreux et...pressés, c'est ce qui distingue une ville d'un élevage de poulets.

A.P.L.

ECHOS DE LA

PRESSE POURRIE

Une revue de droite, une de plus... au menu, des échos des patrons les plus réac, des PMI qui revendiquent le licenciement comme arme face à la crise, un comité d'honnêtes gens qui se crée, genre "Français du bon sens" + "Association Légitime Défense". Brrr...

L'autre jour, j'ai acheté des crabes et pour les envelopper, il y avait un journal au titre racoleur : "Demain... l'Ouest".

"Demain... l'Ouest" c'est une revue d'une trentaine de pages au cours desquelles on peut voir souvent la trombine de Monsieur Olivier Guichard :

- Olivier au méchoui des adhérents et sympathisants du RPR de la presque île guérandaise ;
- Olivier au concours hippique de la Baule ;
- Olivier à Machecoul comme Président du Conseil Régional des Pays de la Loire ;
- Olivier à rencontré Raymond récemment, le 19 octobre.

"Demain... l'Ouest" nous le signale : **Raymond BARRE à Olivier GUICHARD :**

le Premier Ministre est résolu à prendre toutes dispositions pour que la centrale électronucléaire du Pellerin soit construite dans les temps voulus.

entre un interview (exclusif!) de M. COUZIER nouveau préfet de région et divers entretiens avec des patrons qui disent par exemple :

Il est temps que l'on comprenne qu'une entreprise est un corps fragile et que l'on ne peut pas y faire n'importe quoi : il faut que les patrons se fassent entendre et obtiennent le respect des autres corps constitués.

LICENCIEMENT DE DROIT DIVIN

Dans un article intitulé : "Le ras-le-bol des PMI, on découvre un nouveau syndicat, le SNPMI qui n'y va pas avec le dos de la cuillère :

Quelles sont vos doléances ?

« Nous considérons comme néfastes et défavorables à l'emploi les mesures telles que la loi sur les licenciements, la taxe professionnelle, l'indemnisation du chômage ... etc ».

Sur ce plan, vos positions sont très arrêtées ?

« Nous demandons le droit à l'embauche et à la débauche : le fait de ne pas pouvoir débaucher librement nous conduit à ne pas embaucher et, lorsque nous avons besoin de main d'œuvre, nous sous-traitons à l'étranger... beaucoup d'entreprises ont culbuté parce qu'elles n'ont pas eu la possibilité de débaucher. Les lois sociales sont, paraît-il, faites pour sauver les ouvriers, mais que fait-on pour sauver les entreprises, qui emploient ces mêmes ouvriers ? (...) « On s'installe dans le chômage et on donne à nos compatriotes une mentalité d'assistés alors qu'il pourrait en être tout autrement dans un régime de liberté, liberté d'entreprendre, liberté de commercer, liberté d'embaucher ou de licencier ... etc. (...) »

Plus généralement, on peut dire qu'on cherche systématiquement à culpabiliser les chefs d'entreprises ».

En guise d'illustration, on a droit à ça : (on connaissait la pièce du para, mais celle là n'est pas mal non plus) :

LA PRIÈRE DU SALARIÉ

Seigneur, gardes-moi mon patron. Sans lui je ne suis rien... rien qu'un chômeur.

Éloignes de lui la tentation de fermer l'usine, de retirer ses capitaux et d'aller se reposer loin des soucis, des syndicats, des juges iniques et des fonctionnaires trop zélés pour être purs.

Donnes-lui la force d'affronter les difficultés des échéances, la cupidité des banquiers et des prêteurs alors qu'il risque de tout perdre.

Où'il ait le courage de ses opinions, de lutter contre les laxistes de tout bord. Veilles sur sa santé. Écartes de lui l'infarctus qui le guette et l'apoplexie de sa sainte colère.

Rends-lui le sommeil du juste dans ce monde d'injustice où la prison l'attend. Terrasses ses ennemis qui l'empêchent de travailler et d'être efficace.

Antoine VERHAEGHE



Des gens comme ça, ça vous fait froid dans le dos; c'est pas raisonnable juste comme l'hiver arrive.

Mais c'est pas fini, on a trouvé encore autre chose, un nommé Philippe RAGUENEAU, un patron, lui aussi a signé un premier article appelé "Et si les honnêtes gens pour une fois se révoltaient ?"

On croirait entendre Michel Droit ou un crabe du même style. Ça commence par un tableau de la vie quotidienne façon RAGUENEAU : une femme défigurée à coups de couteau, un détenu qui retourne chez lui tuer son fils, un bricoleur génial qui tue un cambrioleur avec un poste de radio piégé (8 mois - sursis - 600 F. d'amende !), promoteurs verveux, loubards, torture d'enfants, hold ups, attentats, cambriolages... "Scandale, indécence, monstrosité assez !" crie Ragueneau.

QUE FAIT LA POLICE ?

Maintenant, la question qui se pose est celle-ci : jusqu'où iront notre veulerie, notre indifférence, notre lâcheté, notre complaisance ? ... A partir de quel «ras-le-bol» indigné les honnêtes gens se lasseront-ils d'être les moutons que l'on tond et que l'on égorge ? (...)

(...) Un commissaire de police m'a confié, l'an dernier - et sa voix disait un immense découragement - : « Nous passons notre temps à arrêter des gens que nous croyions en prison ... »

Et si, pour une fois, les honnêtes gens se donnaient la main derrière d'autres banderolles : « Les sanctions multipliées par trois ! » - « Faites payer aux casseurs les dégâts : les travaux forcés jusqu'à concurrence du montant ! » - « Financez la police avec le produit de prisons-atelier ! » - « Finies les libérations anticipées ! ». Alors peut-être commencerait-on à s'émouvoir, en haut-lieu ... Et si chaque parlementaire recevait un gros paquet de lettres exigeant que soient mieux protégées nos femmes et nos filles, peut-être ne se pencheraient-ils pas sur l'allègement des peines encourues par les violeurs mais, au contraire, sur leur aggravation. (...)

Si je recevais ne serait-ce que 50 lettres d'encouragement, je le ferais, ce rassemblement des «honnêtes gens» ! Parce qu'il faut bien que quelqu'un commence.

Mais trouvera-t-on, non cinquante justes, mais cinquante braves, dans Gomorrhe ? ...

Dans le dernier numéro Ph. Ragueneau annonce la création de "l'association des honnêtes gens" groupe de pression "Honneur moralité, propriété et sécurité".

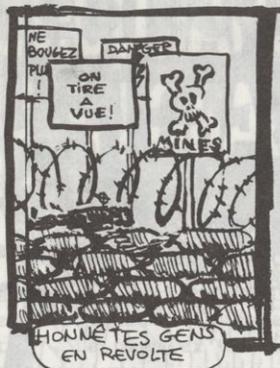
L'action de l'association s'exercera à tous les niveaux : gouvernement, administrations, assemblées parlementaires, assemblées locales, groupements professionnels et civiques ; par voie de presse, par la radio et la télévision ; mais aussi, et peut-être surtout, par l'exemple, dans tous les actes du quotidien.

L'Association n'acceptera comme membres que des candidats d'une irréprochable moralité, aux conditions, définies dans les statuts» (...)

(...) Pour conclure, je citerai un de mes bons amis, adhérent enthousiaste du premier jour, et qui me disait récemment : «J'ai parlé autour de moi, de cette idée d'association des honnêtes gens. Je suis stupéfait des réactions que j'enregistre... Dans trois mois, nous sommes un million !».

Si cela est, nous pourrions bientôt nous dispenser de verrouiller nos voitures et nos logis, et les énarques devront cesser de faire la France sans nous...

Philippe RAGUENEAU



La fin de l'article donne bien le ton. Ce rassemblement c'est ni plus ni moins qu'une association "légitime défense" qui n'ose pas dire son nom.

L'ordre, la propriété, un instant menacés; ouf, on respire, les tontons flingueurs sont dans la rue ■

APL

P. S. : pour finir, passons du cop à l'âne : "Non l'avenir n'est pas triste", "rejoins le mouvement des démocrates" (Michel Jobert) c'est le texte d'une affiche collée à Nantes en ce moment. Vive la démocrassie !

DIWAN



Après le refus de la Ville de Nantes d'apporter une aide matérielle et financière, cette année à l'expérience progressiste que représente la création à Nantes d'une école maternelle en langue bretonne, et devant les difficultés soulevées par son fonctionne-

ment dans les locaux de l'Association Culturelle du Sillon de Bretagne (difficultés soulevées par la municipalité de Saint-Herblain), l'association EVIT DIWAN a pris la décision de louer pour la durée de cette année scolaire un appartement au Sillon de Bretagne. Il est clair que cette décision présente certains inconvénients, notamment un coût financier important (loyer de 700 F par mois), mais il n'était pas possible à l'expérience du centre de DIWAN à Nantes de se poursuivre dans une situation précaire et menacée.

Les enfants ne sont que 5 pour l'instant mais Marcel GORGE est prêt à en accueillir d'autres dès à présent (et également à partir de la rentrée de janvier).

Renseignements: Centre DIWAN tel. (40) 76. 21. 83

Pour continuer, DIWAN a aussi besoin de votre aide financière. Vous pouvez envoyer vos dons à M. Gabriel LE MOAL ("Evit DIWAN") 8, Place de la Bourse, 44000, Nantes.

Communiqué du c. n. c. c.

ECOLE D'INFIRMIERES : ÇA BOUGE !

Les 28 et 29 octobre dernier s'est tenu à Lyon un rassemblement national des écoles d'infirmières(ères). Les Pays de Loire étaient représentés par les écoles de la Roche sur Yon, les Sables d'Olonne, Saint Nazaire, Angers, Cholet, le Mans.

Cette réunion a abouti à :

1°) L'élaboration d'un statut de travailleur en formation comprenant :

- une rémunération ;
- l'acquisition de certains droits ;
- une formation sérieuse et mieux adaptée (qui reste à

discuter au niveau des écoles).

2°) La mise en place d'une collaboration nationale en vue d'une action commune.

A l'issue de cette rencontre des réunions régionales ont été fixées afin d'approfondir les questions débattues à Lyon, avant une nouvelle coordination nationale prévue pour les 11 et 12 février 1979.

- Coordination régionale des Pays de Loire -

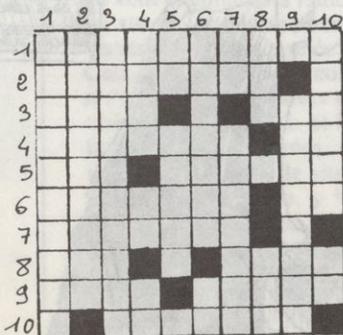
Cette coordination de toutes les écoles d'infirmières(ères) est d'autant

plus appréciable actuellement que la question de l'emploi devient le problème numéro 1 pour tous les élèves. Après 28 mois de formation, de travail sans rémunération, elles vont devoir s'ajouter aux déjà nombreux chômeurs (où aller travailler à l'autre bout de la France ?!). Et pourtant, il y a encore beaucoup de postes à pourvoir. Où les crédits passent-ils donc ?

mots croisés

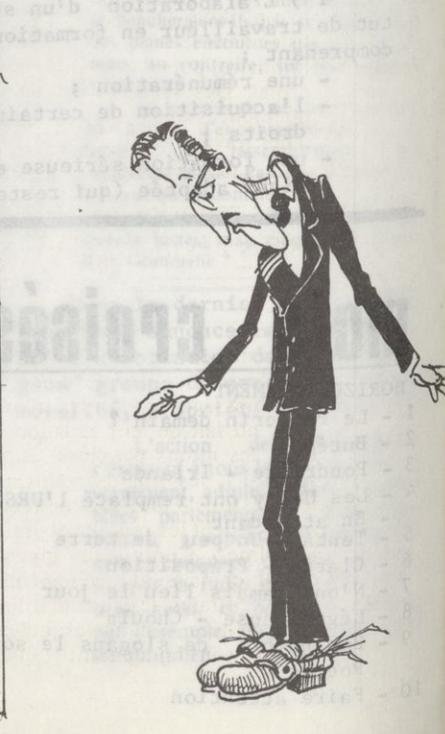
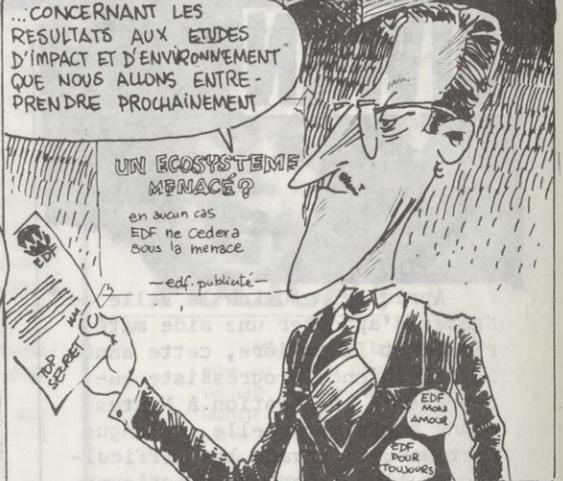
HORizontalement

- 1 - Le Pellerin demain ?
- 2 - Butée
- 3 - Poudrière - Irlande
- 4 - Les USA y ont remplacé l'URSS - En attendant
- 5 - Tenta - Un peu de terre
- 6 - Clarté - Préposition
- 7 - N'ont jamais lieu le jour
- 8 - Légumineuse - Chouïa
- 9 - Bon nombre de slogans le sont - Poètes
- 10 - Faire attention



VERTICALEMENT

- 1 - Intellectuel qui sonne creux
- 2 - Sollicités par temps sec
- 3 - Exagères
- 4 - Victoire Napoléonienne - Plaisir de BB - Chéri des durs (et purs!)
- 5 - Enlever (phonét.) - Attachées
- 6 - Temps de la conjugaison grecque - Symbole
- 7 - Démonstratif - Vent qui souffle sur la Méditerranée orientale
- 8 - Les usagers s'impatientent quand il est en grève - Poème
- 9 - (Se) désoler
- 10 - Loues - Vaut peu de chose au tarot



LES ECOLOGISTES D'ELECTRICITE DE FRANCE

La "Vie électrique", c'est un peu, pour les agents EDF, ce qu'est la "Vie du Rail" pour les cheminots. Une revue distribuée au personnel, et une revue qui traîne sur les tables basses des salles d'attente. Un outil de propagande aussi : une vision riante sur papier glacé et photos couleur de la "fée" électricité. L'apologie du nucléaire surtout. Nous en extrayons quelques fleurons.

● Un article sur les "écologistes d'EDF", qui tranche sur le "ron-ron" habituel des anti-nucléaires et qui fait justice de bien des idées reçues.

● Un alphabet imagé ensuite, qui se propose de "faire jaillir les premières lumières de la connaissance" dans les chères têtes blondes. On remarquera que, pour la lettre K, nos pédagogues électriques n'ont rien trouvé de mieux qu'un KEPI. Tout un programme...



La meilleure façon de s'en convaincre, c'est d'examiner le long scénario qui va de la recherche d'un site à la construction puis au démarrage d'une centrale nucléaire : les écologistes y jouent un rôle essentiel, et leur intervention débute au moins dix ans avant la mise en service de la future - et éventuelle - usine. Pas question, en effet, de porter un site sur la carte des possibles implantations de centrales avant que sa «sensibilité» relative n'ait été évaluée par des spécialistes dans le cadre d'une étude préliminaire, puis d'une étude d'avant-projet. Des scientifiques de toutes obédiences sont associés par contrats à ces travaux.

Les recherches sous l'égide d'EDF

Ces études ont mis en lumière l'extrême variabilité de la richesse en peuplement aquatique. Les eaux à fort brassage (courants, marées...) sont, du fait de leur agitation naturelle, les moins peuplées : si petits soient-ils, les micro-organismes et les poissons - tout comme les hommes - fuient les remous et préfèrent le calme... Comme les ingénieurs d'EDF choisissent précisément, pour leurs centrales, les sites maritimes à eaux agitées - dans lesquelles les calories sont rapidement et efficace-

ment dissipées - il y a en quelque sorte une convergence d'intérêts : là où on risquerait de l'abîmer, le poisson est plutôt rare. Nul ne s'en plaindra et surtout pas lui... «Les recherches, en biologie, sont toujours extrêmement lentes, explique M. Desmoulins. Les résultats ne viennent qu'après des années de travaux. C'est pourquoi nous n'en avons pas terminé avec les effets du chlore et des échauffements sur le plancton : on ne sait réellement à quoi s'en tenir qu'avec le phytoplancton - le plancton végétal. Pour le plancton animal - le zooplancton -, on attend encore les conclusions définitives. Mais on a toutes les raisons de penser qu'il est plus résistant encore.»

L'objectif de l'étude : l'homme

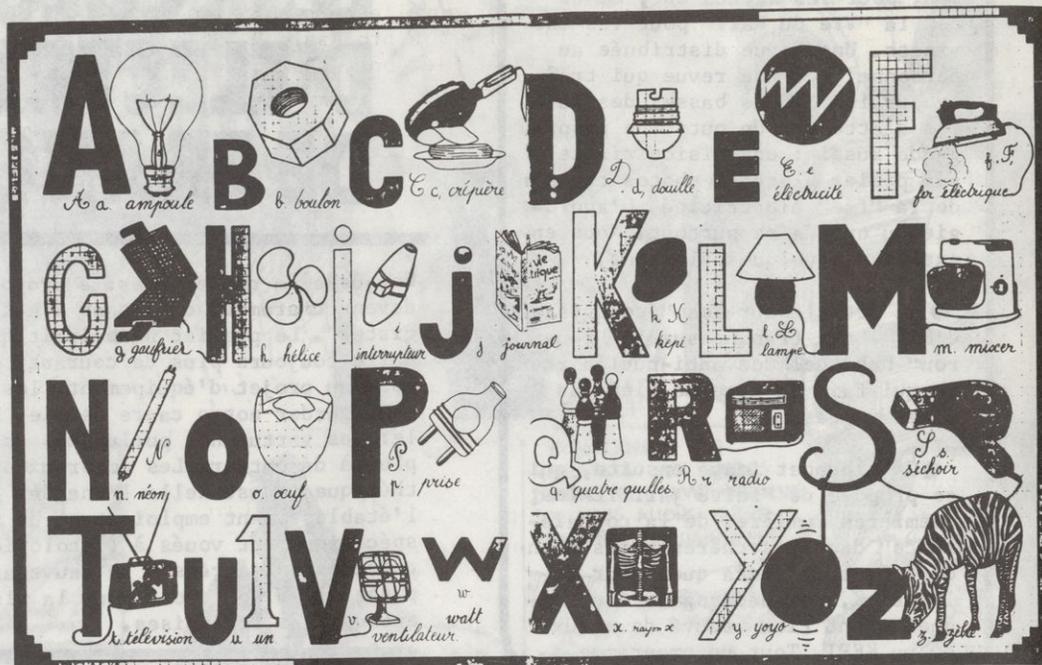
EDF ne se borne pas à commander des études de laboratoire : l'impact de la chloration et des échauffements sur le plancton est également examiné dans les conditions réelles, dans des centrales thermiques refroidies à l'eau de mer, à Dunkerque et Martigues. On a examiné de même, en vraie grandeur et «sur le terrain»... océanique, les brassages et courants marins susceptibles de diluer les calories d'une éventuelle centrale. Ainsi ont eu lieu, avec le concours de la Marine nationale, d'intéressantes expériences consistant à lâcher en mer des flotteurs insensibles au vent et émetteurs radio dont on a pu suivre les déplacements dans diverses conditions météorologiques. Cela permet, après calculs, de dresser à l'avance les cartes des futures «taches thermiques» et leur évolution au fil des marées. On a ainsi testé en particulier le site de la centrale de Flamanville, y lâchant des flotteurs à intervalles réguliers pour connaître les mouvements de la mer autour de la presqu'île du Cotentin.

Autre volet essentiel de l'écologie telle qu'on la pratique à EDF : la radioécologie, c'est-à-dire tout à la fois le cheminement des produits radio-actifs dans l'environnement, et leurs effets - et notamment ceux du rayonnement - sur les espèces vivantes. L'objectif est double : avant toute construction de centrale, les radio-écologistes doivent établir un état de référence, l'«état zéro» du site. Cela vaut d'ailleurs pour toutes les caractéristiques du lieu (faune, flore, cultures, humidité, climat, etc.) et donc aussi la radio-activité, naturelle ou non, qu'il présente. Les spécialistes dressent donc un minutieux bilan, sorte de constat radio-actif des lieux, afin qu'on puisse dans l'avenir et à tout moment vérifier, par soustraction, que la centrale n'a pas sensiblement modifié le «paysage radio-actif». Les émissions radio-actives normales d'une centrale nucléaire sont très faibles. Pourtant, et cela constitue une autre tâche de radio-écologistes, il faut - site par site, car chaque cas est particulier - évaluer les voies de transfert les plus critiques qu'emprunteraient les effluents normaux ou une contamination accidentelle. Le problème est évidemment différent selon qu'on songe à la mer, aux rivières ou à la terre, milieux dans lesquels la radio-activité se propage selon des chemins variés. Mais l'aboutissement de l'étude est toujours le même : l'homme. On examine les divers itinéraires - les poissons, le lait des vaches, etc. - par lesquels la radio-activité risquerait d'arriver jusqu'à nous. Les moyens mis en œuvre sont très nombreux : observations du terrain, expérimentations en laboratoire sur des spécimens animaux ou végétaux, simulations sur ordinateurs et calculs théoriques. ---/...



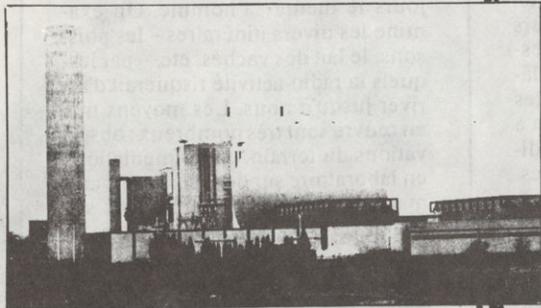
L'environnement en équations

Mais pour en arriver à mettre ainsi l'environnement en équations, il a fallu apprendre au fil d'une longue pratique à saisir toute la complexité des situations réelles. Instrument de choix : la représentation sur modèle hydrauliques. Encore très largement utilisés, ces véritables modèles réduits, sur lesquels on simule à des échelles convenables les embouchures, côtes, reliefs, brassages des eaux, etc., constituent pour le profane de merveilleux jouets. Pour le spécialiste, il s'agit de calculateurs analogiques. Dans son laboratoire hydraulique de Chatou, près de Paris, EDF s'en est fait de longue date une spécialité. A Chatou, sont ainsi reproduites en miniature les tours de réfrigération des futures centrales. Grâce à des réactifs appropriés et à d'époustouflants artifices physico-chimiques, on visualise les panaches de vapeur d'eau qui s'en échappent, leur étendue et leur évolution en fonction des vents dominants, de la température, de l'humidité. Et le surcroît d'ombre qu'ils infligent au sol en interceptant si peu que ce soit les rayons du soleil aux abords de la centrale : pour un écologiste digne de ce nom, il n'est pas d'impact sur la nature qui ne mérite une étude approfondie.



un comité de liaison à Blain

Le mardi 14 novembre, les organisations syndicales CFDT, CGT, CSCV, FEN, FDSEA, Paysans Travailleurs, et politiques PS, PC, PSU, du canton de Blain ont décidé une mobilisation commune contre la centrale nucléaire du Pellerin et la politique énergétique du Gouvernement. Elles ont créé un Comité de Liaison chargé d'élargir la lutte autour de cette centrale et de répondre immédiatement à toute décision du Pouvoir, en liaison avec les initiatives prises autour de Nantes.



La centrale nucléaire de Chinon



reunion

Dans le cadre de la popularisation et de l'information contre le projet de centrale au Pellerin, le Collectif unitaire des Comités et organisations contre la Centrale invite tous les militants des entreprises et des services publics qui se sentent concernés, à une réunion le jeudi 23 novembre à 20h 30 au local de l'APL, 26bis, Bd. R. Schuman,

- pour échanger toutes les informations sur le nucléaire et les entreprises, sur les préoccupations des travailleurs par rapport au nucléaire
- pour préparer un matériel d'information destiné aux travailleurs, sur les thèmes ;

- * le nucléaire et l'emploi
- * le nucléaire et la sécurité
- * le nucléaire et l'énergie

-517895E+03 +3257E2 4780E3 -18.72E

GAMIN

La lutte contre l'établissement du fichier informatique (fichage des enfants scolarisés) et ses conséquences sociales et politiques continue.

Après la manifestation du juin 1978, aboutissement d'une campagne dans les quartiers, le comité ANTI-GAMIN invite au spectacle de Jean KERGRIST ("Le Clown Atomique") qui présente "La fièvre acheteuse", mettant en évidence les dangers de l'informatique.

- le mercredi 29. II. à 20h 30, MJEP St. Nazaire
- le vendredi 1. 12. à 20h 30, Bourse du Travail, CGT, rue Arsène Leloup, NANTES

SOLUTION N° 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	H	A	L	I	A	P	I	N	E
2	A	E	R	O	D	R	O	M	E	S
3	C	R	I	S	E	S	P	O	S	
4	A	M	E	N	A	L	P	E		
5	B	I	L	A	T	E	R	A	L	
6	O	O	B	I	S	C	A	L		
7	U	N	I	T	T	A	S	E		
8	D	E	R	M	E	A	B	I	A	
9	L	E	A	L	L	E	R			
10	N	I	T	R	I	F	I	E	S	

GARDAREM LO LARZAC

MEETING DE SOUTIEN AUX PAYSANS
DU LARZAC LE 24 NOVEMBRE A
20 H 30 A LA BOURSE DU TRAVAIL
(rue Arsène Leloup)

Court métrage, chansons,
participation d'un paysan du
groupe des 103, débat, dernières
nouvelles.

Le lundi 6 novembre, 27 paysans ont reçu la confirmation de leur expropriation. Ils attendent maintenant l'arrivée de l'huissier qui doit évaluer le montant des dédommagements. Une nouvelle étape est franchie.

De leur côté, une vingtaine de paysans ont commencé une marche sur Paris qui leur permet à chaque étape d'informer les gens sur leur lutte et qui s'achèvera le 2 décembre.

LES ENJEUX

La lutte du Larzac est exemplaire sur plusieurs points.

- Une lutte paysanne pour la défense de l'outil de travail. Ils refusent de voir démanteler leurs

exploitations. Ils rejoignent en cela les luttes ouvrières : LIP, Noguères, en associant leur volonté commune de vivre, travailler et décider au pays.

- Une lutte régionale contre la restructuration économique. L'extension du camp va accélérer l'asphyxie économique du sud Aveyron. Après la disparition des industries minières, du cuir, du bois, c'est l'arrêt du développement agricole de la région.

- Une lutte de civils contre l'appareil militaire, garder le Larzac revenant inévitablement à combattre l'armée du capital:

- l'armée dévoreuse d'hectares (camps de Canjuers, Fontevault, Ty Vougeret, Crozon etc...)
- 270 000 ha ; soit l'équivalent du département des Yvelines ;
- l'armée briseuse d'hommes : absence de liberté d'information et d'organisation démocratique
- l'armée briseuse de grève (aiguilleurs du ciel, PTT, éboueurs)

Le Larzac devient un camp d'entraînement antigévilla profitant

aux forces de l'OTAN (armée anglaise contre la lutte irlandaise) ;

• l'armée marchande de canons : La France 3ème vendeur d'armes au monde. Le Larzac sert de camp d'expérimentation (Brésil, Argentine, Iran, Afrique du sud).

S'informer ne suffit plus, le comité LARZAC vous propose d'agir : venez en discuter nombreux au meeting.



désuniversité

(Suite de notre article du no 51) lundi 20 eut lieu la manifestation, Lycéen étudiant. Très peu d'étudiants (une centaine) se mobilisant principalement sur l'inculpation de 4 étudiants au titre de la loi anti-casseur. Quand au 400 lycéens, ils manifestaient toujours sur les mêmes revendications (voir no. 49). Au bout de 2 heures de marche la manif se disloque avec peine.

Mardi 21 une A G en lettres réunissant 120 personnes se penchait sur les suites à donner à la grève.

On peut noter une nette démobilisation: que faut-il en pen-

ser? Les inculpés devront-ils se défendre seul?

Que va-t-il se passer pour la poursuite de la grève?

Tout ceci laisse très perplexe les étudiants. Lundi 27 le jour du procès sera sans doute un test décisif pour la lutte. Un appel à un rassemblement a été lancé dans toutes les facs. Combien y viendront, c'est la question de la semaine. Dans le prochain numéro un compte-rendu du procès ainsi que de l'A G interfac de mercredi.

Correspondant A P L

AUXILIAIRE : EJECTÉ !

A. VIVIEN, enseignant la physique depuis 5 ans à l'I.U.T. de St. Nazaire (Département Génie Civil) est licencié. Le titulaire du poste qu'il occupait revenant de coopération (A.V. était contractuel), il reste tout de même plus d'un service 1/2 en physique à assurer. A. V. pouvait donc être employé comme vacataire à plein temps, et il assure son enseignement, prévu à l'emploi du temps, durant la 1ère semaine. Le décret du 20 septembre, qui interdit l'embauche de vacataires à plein temps, le licencie. Résultat: un enseignant au chômage; son enseignement devrait être assuré en heures supplémentaires. Depuis 2 mois, l'enseignement en physique en 1ère année, n'est toujours pas assuré (cf. aussi APL no 45).

Déclaration du Saunier-Séité le 8 novembre à l'Assemblée: "Il n'y aura pas un seul licenciement du fait du Gouvernement". A ce jour, A. V. demeure licencié.

le SGEN en lutte

- V. continuera son travail normalement jusqu'à ce qu'une solution acceptable soit obtenue. Riposte de Beclé (Directeur de l'I.U.T.) et de Grovel (Chef de Département):

Suspension de tous les cours de physique. Un enseignant titulaire passant outre cette suspension, Beclé menace les étudiants qui assisteraient à son cours de leur retirer leur carte.

● Grovel cherche à se substituer au licencié en venant faire des heures supplémentaires. Celui-ci refuse de quitter l'amphi où il fait cours. Grovel donne alors l'ordre aux étudiants de sortir, ceux-ci refusent; il sort lui-même en se faisant traiter de jaune. Les cours de physique sont à nouveau suspendus.



Sachant que le cours de physique est suspendu calculez: $\rho \times V = m$ par les forces exercées

● Beclé refuse de faire une demande écrite de dérogation au décret.

● le 12 octobre: un cours au vage a lieu, place de l'Hotel de Ville à St. Nazaire. Une cinquantaine d'étudiants y participent. Gros scandale à l'I.U.T.

● le 20 octobre: (jour de grève dans l'enseignement secondaire pour soutenir des luttes locales contre le licenciement d'enseignants auxiliaires. Manifestation à l'Inspection Académique). Une délégation du SGEN est reçue par Sparfel (Président de l'Université) après une courte occupation de son bureau (depuis un mois il refusait toute entrevue). Discussion très correcte pendant plus d'une heure: Sparfel indique que c'est la direction de l'I.U.T. qui doit lui faire une demande de dérogation qu'il transmettra au recteur. Il conseille la réunion d'une commission de recrutement de vacataire.

Le directeur de l'I.U.T. sachant que dans ce nouveau contexte (recrutement pour appuyer une demande de dérogation), la commission qui existait déjà se prononcerait pour, il demande qu'on en constitue une autre. Argument: "pourquoi réunir une commission dont on connaît d'avance la réponse".

● le 3 novembre: cette nouvelle commission se réunit et se prononce, de justesse, pour le recrutement de V. 7 ou 8 SNESUP malgré la position de la section locale vote pour le licenciement C'est le résultat de la cogestion

Entretiens, la section SGEN dut démonter toute une campagne de calomnies de couloirs, dont Grovel est à l'origine, et qui visait à discréditer les capacités professionnelles de V.: critiques sur la notation, le contrôle des absences... A.V. a mis 12 à un étudiant qui était absent à un contrôle; mais Grovel lui, a mis 0 à un étudiant dont l'absence était justifiée médicalement... On peut trouver des poux comme cela à n'importe qui..

Vieux problème et situation bien connue: on appelle à la rescousse toutes les armes de la légalité, agrémentées de calomnies, pour se débarrasser d'un enseignant pour qui l'ordre scolaire ne va pas de soi. Mais on ne peut lui reprocher aucune

faute professionnelle et on ne remet pas en cause la qualité de son enseignement. Et Grovel refuse évidemment de mettre par écrit ses critiques ridicules ou calomnieuses.

● le 4 novembre: une réunion rassemble: le recteur, Sparfel, Beclé et Grovel. Une délégation SGEN les attend à la sortie du rectorat. Il apparaît que le recteur a reproché à Sparfel et Beclé la tenue de la commission de recrutement: ils avaient espéré qu'après toutes leurs manœuvres elle serait défavorable.

Réponse du recteur: "C'est non. Il y a des textes. Je n'ai pas à vous dire pourquoi. La loi c'est la loi".



A ce jour, la réponse écrite (promise) n'est toujours pas arrivée.

● Semaine du 6 au 10 novembre grève dans les facs contre le décret Saunier-Séité.

Le 10 novembre: manifestation d'une centaine d'enseignants du supérieur qui bloquent le rectorat jusqu'à 12h 15., puis délégation du conseil de l'Université.

La lutte contre ce licenciement est reprise et mise en avant par tous les syndicats et enseignants en lutte contre ce décret.

Il est bien évident que la situation de vacataire n'est pas satisfaisante. Il s'agit, dans le cas de Vivien, d'une lutte pour la Défense de l'emploi et la titularisation des auxiliaires.

Correspondance A P L

AGENDAS QUO VADIS:

un patron a contre-temps

Une usine de femmes qui produit des agendas par millions - Un règlement intérieur illégal et inique interdisant tout mariage entre salariés de l'entreprise - Un procès aux Prud'hommes - Une question écrite au ministre du Travail - La presse à sensations qui sensationne à pleines pages - Des histoires qui remontent à la surface Histoires de surveillance des ateliers, de micros et de caméras... Histoire de grillage pour séparer les "fauves" au travail...

Patron "tortionnaire" ou admirateur un peu trop enthousiaste des techniques modernes de management et de quadrillage social ?

Ou plutôt patron "social", toujours en pointe pour accorder des avantages à son personnel ? A propos, quelle est la réalité des conditions de travail des ouvrières de Quo-Vadis ? Et qu'est-ce qu'elles gagnent ?

AGENDAS SUR LA ZONE

Sur la zone industrielle de Carquefou, une entreprise assez spéciale. Par sa production d'abord: la fabrication d'agendas en 5 langues, exportés dans 42 pays. Une production annuelle de 3 millions d'agendas. 8 dépôts en France, plusieurs à l'étranger dont un au Canada, géré par le femme du patron.

Le patron? Mr. Beltrami, originaire de Marseille où se trouve encore le siège social de l'affaire. Fils d'un chirurgien O.R.L ancien combattant, ancien déporté, ancien médaillé, ses blessures de guerre l'empêchent de continuer dans la carrière médicale.

Avec les bénéfiques de la clinique de papa, il se lance après guerre dans la fabrication d'agendas. Le bon créneau: les affaires marchent tant et si bien qu'on se trouve bientôt à l'étroit dans les locaux vétustes de Marseille où l'on est obligé de travailler dans les sous-sols, dans des conditions très dures.

Beltrami, en 1971, décide donc de s'installer à Nantes.

"Il devait s'imaginer au départ, me dit-on à la CFDT - qu'il trouverait à Nantes une main d'oeuvre docile et à bon marché: des "filles de la campagne" pour

qui le travail à l'usine ne serait qu'un appoint".

Pour plus de sûreté - pour une "gestion plus rationnelle du personnel" - il divise son usine en trois secteurs juridiquement autonomes:

SOGECOPRO, la partie imprimerie qui bénéficie de la Convention Collective et du statut des ouvriers du Livre, EX-DI, diffusion et commercialisation, représentants que personne ne connaît mais dont le vote figure aux élections syndicales; QUO-VADIS enfin, 130 personnes environ, essentiellement des femmes, qui assemblent, relient, couvrent et contrôlent les agendas.

Séparation des sexes - une des lubies, on va le voir, de Beltrami: les imprimeurs d'un côté les assembleuses de l'autre.

Différence de statut aussi: les ouvrières de QUO VADIS dépendent de la Convention Collective du "papier-carton", beaucoup moins favorable que celle des travailleurs du livre.

D'ailleurs, l'éclatement de l'entreprise en 3 sociétés date de 1974, au moment de la mise en place du Comité d'Entreprise. Mr. Beltrami a soustrait "ses" employées à l'influence pernicieuse de l'imprimerie, où la syndi-

calisation est assez forte. Manque de chance, les ouvrières de QUO VADIS ont dû s'organiser par elles-mêmes... Même si, de temps en temps, elles apprécieraient bien un coup de main des "gars d'à côté"...

BON! RENCART SAMEDI POUR LA REUNION DE LA COMMISSION "MIXITE DANS L'ENTREPRISE"



LES "AFFAIRES QUO VADIS"

Le 25 octobre dernier, François Autain, dépose sur le bureau de l'Assemblée Nationale une question écrite où il "attire l'attention du Ministre du Travail sur le cas de deux employées de la Société Quo Vadis licenciées pour avoir épousé deux employés de cette même entreprise; et demande comment le Ministre compte faire modifier le règlement intérieur de l'usine dont le contenu est manifestement totalement contraire aux libertés les plus élémentaires et aux principes les plus fondamentaux du droit français.

En attendant une réponse écrite et circonstanciée du Ministre, un entrefilet dans le Journal Officiel, on peut revenir sur cette affaire qui a fait couler beaucoup d'encre, pas toujours sympathique. Nous préférons pour notre part reproduire de larges

extraits de "Syndicalisme-Hebdo", organe de la CFDT, qui, s'il donne un compte-rendu savoureux de l'histoire, met aussi en lumière tout ce dont la presse à sensation n'a pas parlé.

Quand mariage et chômage font bon ménage

Chez « Quo Vadis » à Nantes, malheur aux travailleuses qui veulent épouser leurs collègues de travail ! Elles apprendront à leurs dépens que mariage au calendrier signifie chômage le lendemain.

"Quo Vadis" locution latine qui signifie "où va-tu" est également connue pour être une marque d'agendas.

Comme sur tous les agendas du monde, vous pouvez inscrire sur un Quo Vadis les dates que vous ne voulez pas oublier. Celle de votre mariage par exemple !

Mais si vous êtes salariée dans l'entreprise Quo Vadis à Nantes qui emploie 130 personnes environ, votre mariage avec un de vos collègues peut soudain devenir synonyme de chômage.

Christiane et Nadine, deux jeunes femmes employées respectivement depuis six ans et trois ans à la fabrication des agendas, en ont fait la triste expérience.

Félicitée mais licenciée

Ayant convolé en justes noces avec deux travailleurs de la même entreprise, elles ont reçu, en même temps, les félicitations de la direction et leur lettre de licenciement: En effet, au terme du règlement intérieur vieux de plus de vingt ans, il est prévu que "mari et femme ne peuvent appartenir et travailler dans la même société".

Pour Nadine, employée comme dactylo au service de la direction la surprise a été moindre dans la mesure où c'est elle qui a été amenée à taper sa lettre de licenciement.

On peut raisonnablement s'interroger sur les motivations qui ont conduit Monsieur Beltrami, le patron de Quo Vadis à inclure cette clause dans le règlement de la société, lui, dont l'épouse gère une filiale implantée au Canada !

Cet ancien dentiste d'une soixantaine d'années, connu dans la région comme un bon père de famille, veut-il remettre en cause l'institution du mariage et favoriser l'amour libre dans sa maison ?

Apparemment, il ne semble pas qu'il soit guidé par un tel désir. En fait il ne veut pas d'histoires dans sa maison. Et pour lui, les

histoires semble-t-il, arrivent par le mariage entre salariés.

Depuis 1956, Monsieur Beltrami est devenu intraitable sur la question. A l'époque, l'aventure d'un couple salarié chez Quo Vadis à Marseille, où se trouve le siège social de la société, avait déclenché la zizanie dans le personnel et le climat avait viré à la passion. L'interdiction d'épouser ses collègues de travail était apparue au directeur comme le remède à tous ses maux, les libertés privées étant délibérément laissées de côté.

Or charbonnier étant seul maître chez soi, Monsieur Beltrami inscrivait dans son règlement intérieur cette clause sans avertir l'inspection du travail et sans le déposer aux prud'hommes !

Ce qui frappe dans cette histoire, au delà du fait divers et de la mentalité arriérée du patron, c'est bien la négation totale du droit des individus et notamment des femmes. Car ce qui n'a pas été dit dans les journaux à sensation, qui ont largement traité l'histoire, c'est que sous prétexte de vouloir la paix des ménages, la direction remet en

Charles BOLO, Conseiller juridique de la CFDT, qui a défendu le point de vue de Christiane et Nadine devant les Prud'hommes, m'a donné des précisions sur l'aspect juridique de l'affaire.

Il m'a également remis en mémoire d'autres affaires QUO VADIS, histoires de micros, de caméras et de grillages...

Le règlement intérieur ?

"Sans même revenir sur l'aspect atteinte aux libertés fondamentales, on peut dire qu'il est illégal dès le départ. Il n'a jamais été déposé aux Prud'hommes alors que la loi en fait obligation pour les entreprises de plus de vingt salariés. A-t-il été communiqué à l'Inspection du Travail ? C'est plus compliqué. L'Inspection a toujours nié l'avoir eu entre les mains. Mais on



cause le travail des femmes et leurs libertés élémentaires.

Ce que taisent aussi ces articles, c'est bien, qu'une fois de plus, les femmes ont fait les frais d'un règlement intérieur retardataire.

Selon la formule largement ancrée dans les mentalités qui veut que le salaire féminin soit un salaire d'appoint, ce sont les deux jeunes femmes qui ont été licenciées lorsque leur mariage a été connu. Et pourtant, dans le même temps, leurs compétences professionnelles n'étaient pas discutées puisque la direction louait leurs bons et loyaux services !

peut penser plutôt qu'ils n'ont pas fait attention, qu'ils l'ont enregistré sans même l'avoir lu. Quoi qu'il en soit, le règlement ne m'a pas été communiqué par la partie adverse, alors que c'est la pièce... essentielle du dossier. Beltrami n'a pas non plus sollicité l'avis, obligatoire pourtant, du Comité d'Entreprise...

Ce que je dis toujours aux camarades qui sont dans les Comités d'Entreprises, c'est: discutez le règlement intérieur point par point, pied à pied, mais ne l'approuvez jamais, ne signez rien..."

Le procès ?

"La CFDT l'a gagné. Pour Christiane, le tribunal a conclu au "licenciement sans cause réelle ni sérieuse". On lui a accordé

des dommages et intérêts se montant à presque 25 000 F.

Dans le cas de Nadine, l'affaire a été mise en délibéré. Mais, logiquement, l'issue ne fait guère de doute.

Les avocats du patron? Mes. Piot-Rolland de Marseille et Routier-Leroy, une "figure" du Parti Socialiste nantais. Routier s'est retiré pour la seconde affaire.

"Il n'est pas heureux de toute cette pub., commente Charles Bolo. C'est peut-être un bon avocat, mais jamais on ne l'a vu plaider pour un salarié".

Hiatus entre la vie professionnelle ("je fais mon métier d'avocat") et celle, publique, de dirigeant politique "au service de la classe des opprimés"? Jean-Claude Routier-Leroy, à qui j'ai demandé des éclaircissements, m'a simplement répondu qu'il ne fai-

sait "jamais aucune déclaration sur les affaires qu'il avait à traiter" et "surtout pas de déclaration sur l'aspect politico-syndical de sa profession". "D'autres avocats le font, pas moi".

Déontologie...

Reste dans cette affaire, comme dans bien d'autres, un point de droit à régler. Selon la loi de 1973 sur le licenciement, l'employeur fautif est tenu de rembourser aux organismes concernés (ASSEDIC en particulier) les indemnités de chômage qui ont été payées entre le jour du licenciement et celui où le licenciement a été déclaré "abusif" par le tribunal.

"La Cour d'Appel refuse systématiquement d'appliquer cet article... Je viens d'écrire à F. AUTAIN pour qu'il demande au Ministre quelles mesures il compte rendre pour faire appliquer la loi par les tribunaux"...

Micros et caméras ultra-modernes ont été remballés dans leurs caisses. Mais Patricia, que le PDG avait identifiée d'après la description de France-Soir "type espagnol" - a été licenciée peu après.

SALE AMBIANCE

Enfer, "Goulag" du travail? Technologies douces du quadrillage et de l'encadrement? Moderne, esclavage?

Je me suis rendu à la permanence CFDT "Papier Carton" où j'ai rencontré des délégués de Houix-Pottier, des Cartonnages de l'Ouest et de Quo Vadis.

Ils m'ont donné une image à la fois moins "romancée" mais tout aussi impressionnante de la réalité du travail dans cette boîte.

La production?

Sortir des agendas avec toujours plus de rapidité. "Au début de l'année un homme est passé pour faire des calculs de rentabilité, envisager l'installation de nouvelles machines.

"C'est vrai: il faut fournir un rendement". Le rendement mis en fiches. Le patron dément: "il n'y a pas de fiches de rendement, on vous demande simplement de remplir des "fiches de travail": pour établir les statistiques... N'empêche qu'il y a 4 ans, une fille a été licenciée au vu de sa fiche: improductive pour les statistiques? "Mais ce n'est pas tellement ça le problème: C'est surtout l'ambiance dans les services. On est bien avec le chef ou pas... Et dans certains services, c'est internal: pas le droit de bouger de son poste, le chef toujours sur votre dos, les coups de gueule, les dépressions nerveuses..."

"Un tableau qui rappelle étrangement - disait tout à l'heure Charles Bolo, l'ambiance à L.M.T.. Même chez Guillouard, où le travail est particulièrement pénible et dégueulasse, la maîtrise n'a pas de tels comportements".

Lutte contre le temps. 11 heures absentes de chez elles pour des femmes avec enfants. Des problèmes de transports dingues. Quo Vadis est située au bout de la zone "cul de sac" de Carquefou. Les bus passent ou ne passent pas. La STAN a depuis cette année réduit ses passages.

HAUTE SURVEILLANCE

Mr. Beltrami, quand il a affaire aux tribunaux, va toujours en Cassation. Question de principe. "On attend toujours la réponse de la Cour de Cassation sur le licenciement de Patricia, celle que France-Soir à l'époque avait surnommé la "belle papetière".

Licenciée à la suite d'une grève de l'ensemble du personnel en 74. Pas une grève ordinaire, des revendications de salaire, une grève pour empêcher que l'atelier ne se transforme en une sorte de "Quartier à Haute Surveillance"...

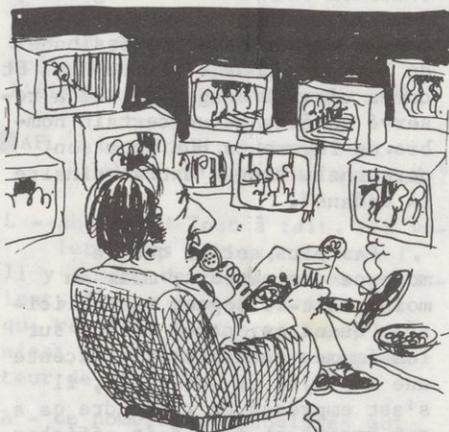
De retour des Amériques, Mr. Beltrami était enthousiaste. Visites d'usines-modèle où rendement optimum et sérieux dans le travail riment avec technologie avancée. Disposition judicieuse de micros et de caméras: "il aurait pu tout entendre et tout voir de son bureau sur élevé, ou même de sa maison particulière".

Bonheur simple d'un vieil homme, en stéréo et en vidéo...

Il faut admettre que c'est difficile de gérer une usine de femmes, ces éternelles bavardes..

Comme elles n'arrêtaient pas de se parler, il fit installer de grands grillages, séparant à l'intérieur du même hall les différents postes de travail. Comble de malice: les ouvrières continuaient à discuter à travers les grilles. Comme à confesse...

Il fallait réagir: Mr. Beltrami fit récupérer sur la décharge de grandes baches plastiques déguelasses qu'on fixa sur le grillage.



BAISSE DU RENDEMENT A L'ATELIER
12, MAUVAIS ESPRIT A L'ATELIER DE
RELIURE, MESSES-BASSES LOUCHE
AU 7, ECHANGE DE REGARDS SUSPECT
AU 3...

"C'était en mai 74, raconte une employée de Quo Vadis, la première grève. Une dizaine de filles ont arrêté 6 heures... Le plastique est parti, le grillage est resté (...). Caméras et micros: on trouvait ça drôle au début tous ces machins qu'il installait. On s'est renseigné: arrêt complet de tout le personnel une journée et demi. Il a signé un engagement écrit..."

"Le dernier service finit à 17h 40. Il y a un bus qui part à 17h 35... Celui d'après est à 18h 45. Une demi-heure d'attente qui se rajoute aux 20 min. du matin avant l'embauche. On a revendiqué pour qu'ils déplacent l'horaire de quelques minutes. Pour toute réponse, on nous menace de nous ramener aux anciens horaires qui nous faisaient terminer à 7h 1/2 du soir"...



QUELS PROBLÈME DE TRANSPORT ?
ON FAIT ACTUELLEMENT DES SURVETEMENTS ET DES CHAUSSURES DE SPORT À DES PRIX POPULAIRES
FAUT SOIGNER SA LIGNE MESSAMES

On a même poussé des filles à démissionner en leur donnant des horaires impossibles, en les faisant débaucher à des heures où l'on savait pertinemment qu'il n'y avait plus de transports.

LE SMIC EN PRIME

"Cela fait un bout de temps qu'on réclame un vrai salaire.

Le salaire d'embauche ici, c'est le SMIC. Le patron a beau dire que ce n'est pas vrai, c'est le SMIC avec 5 centimes en plus. 1800 F au départ, rarement plus, de 2000 F. Même si une partie du personnel est en double salaire (salaire féminin - salaire "d'appoint"), il y a un bon tiers de célibataires, parfois avec enfant, et pour qui c'est la seule ressource".

Un vrai salaire?

Ca veut dire aussi en finir avec le système des primes. Primes à foison: prime par service, prime de poste, prime exceptionnelle, prime de lourd, prime de panier...

"C'est peut-être un salaire, mais que l'on perd à la moindre absence, à la moindre maladie..."

"Par trimestre, on a 5 h de boni quand on n'a aucune absence. Le patron dit: "Ca vous fait 20 h de boni par an..." Encore faut-il pouvoir les toucher. Venir malade à crêver pour ne pas perdre la prime.

"On avait demandé de pouvoir bénéficier d'un jour par mois de "congé sans solde" pour pouvoir s'occuper des gosses. Finalement on a droit à 4 heures depuis novembre dernier; 4 heures sans pé-

nalisation de la prime. Sauf qu'en juillet, dans le décompte de nos salaires, on a vu apparaître un nouveau gadget: des "boni pour non prise de congé sans solde"...

Primes de rendement (plus-values horaires) que les ouvrières avaient réussi, en 1975 au terme de 4 jours de grève, à généraliser à l'ensemble du personnel, c'est à dire principalement aux O S₂, plus de la moitié du personnel, celles qui font tourner la boîte et qui, dans bien des cas resteront O S₂ à vie.

Un petit groupe de filles n'avaient pas bougé en 75: on les a remerciées par une prime spéciale, une prime anti-grève qui court toujours...

PATRON "SOCIAL"

Un monstre d'autorité, Mr. Beltrami? Pas vraiment. Plutôt social, du moins c'est ce qu'il prétend et c'est ce qu'ont plaidé ses avocats devant les Prud(hommes).

"Des avantages sociaux? Ironise Charles BOLO, ils sont tous prévus par la loi. Il s'est vanté par exemple d'avoir relogé Nadine Il n'y a pas une entreprise à Nantes qui fait ça?... Elles le font toutes. Très normalement, comme la loi en fait obligation, Beltrami a reversé 1% des salaires au Crédit Interprofessionnel du logement pour l'office HLM. Et comme c'est l'usage, on lui a réservé en échange un certain nombre de logements HLM pour son personnel. Rien d'extraordinaire là dedans".

Pas plus social que la moyenne des patrons, mais au moins sait-il sogner sa publicité. "Quand est parue la loi sur les femmes enceintes, me raconte une employée de Quo Vadis, il s'est empressé de reprendre ça a son compte et il a fait afficher une belle note de service". Ca ne coute rien...

Autre exemple. Mr. Beltrami a "accordé" la 5ème semaine à son personnel. L'usine de Carquefou ferme l'hiver 8 jours à l'époque des fêtes. Une période creuse puisque tous les agendas doivent être mis en circulation avant cette date. Seulement, ces 8 jours il faut les récupérer.

"Au départ, il nous faisait revenir le samedi. On a réussi à supprimer le travail du samedi en restant 1/4 heure de plus par jour..." Beltrami, imperturbable, continue à dire: "Vous avez la 5ème semaine..."

BIENTÔT UN BONI POUR NON PRISE DU SALAIRE MENSUEL



On a à peu près bouclé la boucle du dossier QUO VADIS. Restent quelques interrogations. Une question un peu annexe tout d'abord, de "cuisine politique". Sur la politique "attrape-tout" du Parti-Socialiste qui fait qu'un député P. S. pose une question écrite au Ministre du Travail pendant qu'un autre dirigeant de ce même parti se fait un moment l'avocat du patron fautif...

"Une interrogation plus centrale: sur ces patrons ni plus sociaux, ni plus "tortionnaires" que la moyenne, misogynes de toute façon, et font un peu la pluie et le beau temps dans leurs usines.

"Charbonnier est maître chez soi", un vieux dicton, "populaire" à ce que l'on dit.

En la circonstance, c'est un autre dicton, tout aussi populaire, qui vient spontanément à l'esprit:

"A travail égal, salaire égal"

Enquête A P L

VIVRE A LA BUGALLIERE

à la bugallière, vie facile ?

La Bugallière d'Orvault, c'est un ensemble de pavillons (des HLM en bandes comme disent les urbanistes) dont les 4/5 sont en accession à la propriété. 720 familles y vivent, la plupart d'origine populaire puisqu'il y a 60 % d'ouvriers et 15 % d'employés.



L'Association des habitants de la Bugallière vient de renouveler son bureau, et la nouvelle équipe est disposée à donner un second souffle à une Association qui avait tendance à un peu trop s'endormir (une des innovations, c'est la parution d'un hebdomadaire de 4 pages distribué à toute la population).

L'APL a interviewé 3 responsables de l'Association (deux femmes Lucette et Martine et un homme Alain pour savoir plus précisément quelle est la vie quotidienne dans une cité HLM pavillonnaire.

l'urbanisme

APL : Qui habite ici ?

M - Au début c'était des bas revenus. Maintenant, la population qui remplace les gens qui partent ne sont pas de la même souche que ceux qui y habitent déjà.

Tu achètes une maison à la Bug entre 18 et 20 millions, alors qu'au début, c'était 11 millions. Le Home Atlantique prend ceux qui sont sûrs de pouvoir payer.

Ca ne répond plus aux objectifs du début, c'est à dire fournir des logements sociaux.

A - Ca s'est fait rapidement. C'est la politique des Home Atlantique que de sélectionner davantage les habitants.

APL : On parle d'étendre la ZAC de la Bugallière

A - Oui, et au départ, c'était

l'ancienne municipalité qui voulait l'étendre pour rééquilibrer la population en faisant venir des gens plus huppés à côté.

Maintenant, ça se renégocie entre la municipalité de gauche, le promoteur, et l'AHB. On espère que les habitants vont être consultés sérieusement.

L - De toute façon, si on ne peut empêcher cette extension, il faut au moins qu'on impose la réalisation des équipements avant l'extension de la ZAC.

DERNIERE MINUTE

Une réunion a eu lieu le 16 avec la municipalité et les Associations de la Bug. La CSCV a proposé et défendu un contre-projet (que nous soutenons largement) face à trois plans d'urbanisation de la mairie (aidée par URBA - CONSEIL, organisme n'ayant jamais pris un seul contact avec les représentants du quartier pour l'élaboration de ces projets !).

APL : Les constructions sont-elles de mauvaise qualité ?

L - Ah, oui ! Tout à fait. Les volets, les portes, tout quoi. Il y a même des murs qui se gondolent. Il y a peut-être des gens qui réparent tout seul, mais ce n'est pas normal. C'est au promoteur de payer.

A - Le nombre de chaudières qui ont sauté à la Bug, c'est effrayant. Il y en a près de 200. Même chose pour les fuites d'eau. J'ai assisté au montage des maisons : ça allait bien trop vite pour que ce soit de qualité.

APL : Les habitants n'ont pas réagi ?



A - Pas vraiment, et c'est le problème. Ceux qui ont voulu se grouper pour lutter contre ça, ils les ont eu à l'usure.

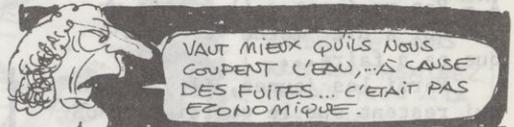
L - On a eu des promoteurs habiles. Ils jouaient beaucoup au paternalisme. Ils nous ont eu avec de fausses promesses.

APL : Quels sont les problèmes les plus immédiats à part les équipements ?

L - Il y a les coupures d'eau et d'électricité. Ca devient très dur, avec l'EDF - GDF. Ils ont envoyé 200 lettres recommandées la semaine dernière, pour non-paiement. Et pas moyen de discuter avec eux.

A - Le problème ici, c'est qu'on est obligé de chauffer énormément parce que c'est très mal isolé.

Les factures de gaz et d'électricité sont très élevées, cet hiver elle vont être de l'ordre de 7 ou 800 F. tous les deux mois. Pour les bas revenus, c'est très lourd.



APL : Quelles pressions exerce le Home Atlantique ?

L - Pour l'instant, il n'a pas encore expulsé. Mais il a trouvé mieux. Quand vous avez 6 mois de loyer de retard, il vous colle une tutelle. C'est une personne nommée par la CAF qui se propose de faire un emprunt pour payer votre loyer. La famille se retrouve avec une tutrice sur les reins pendant deux ans.

APL : Il y a beaucoup de cas de tutelle ?

L - Oh ! oui. C'est une nouvelle méthode incroyable parce qu'on est complètement contrôlé. Pour n'importe quelle dette, maintenant, on dit que vous êtes quelqu'un qui ne sait pas mener son budget.

Alors, on invente une tutrice. Quand on vous la colle, on le justifie en disant que vous consommez plus que vous ne touchez. .. J'ai dit à l'assistante sociale que quand on gagne le SMIC, je me demande quelle consommation on peut faire.

Jeunes:

■ APL : Peut-on parler des problèmes des jeunes et de la petite délinquance ?

L - C'est un des plus gros problèmes. Il y a une vingtaine de jeunes qui fréquentent le centre social dans une Association bidon, l'Association des Jeunes de la Bugallière. Elle a été réclamée par la municipalité et quelques personnes de la Bug, pour trouver des responsables en cas de pépins. On a une association qui existe, et qui regroupe les costauds du coin ; on ne peut pas les appeler ni loubards, ni délinquants.

A - En fait, ceux qui ont entre 16 et 20 ans, c'est la génération qui a été la plus traumatisée : ils sont arrivés ici vers 14-15 ans, sans copains, sans rien. Ils ont été complètement déracinés. Alors, ça devrait pouvoir se régler avec les générations montantes, parce que les attaches ne sont plus les mêmes.

■ APL + Par rapport à ces jeunes, quelles sont les réactions ?

L - Les gens les condamnent, ces 20 jeunes là. A mon avis, ça va être dur. A la Bugallière, il y a beaucoup de heurts entre jeunes et adultes. On a voulu tendre la main aux jeunes ; ils ont systématiquement refusé.

A - Pas vraiment ; il y en a un qui a dit "merde" et il n'a que ça à faire...

Parmi les jeunes, il y a ceux qui restent sur le quartier qu'on appelle les "désœuvrés" (chômeurs) ; il y a ceux qui viennent à la Bugallière pour s'occuper, dans le sport par exemple. Il y a un trou d'une génération, les déracinés qui arrivent à la majorité maintenant. Ce sont eux qui posent le plus de problèmes.

Il y a les petits gamins qui participent à la vis associative en venant au centre de loisirs.



C'EST PAS CROYABLE !
C'EST COMME SI VOUS AVIEZ
PAS DE PROJET GLOBAL,
COHERENT, ELABORE
POUR VOTRE VIE
SOCIO-EDUCATIVE!

Il faudra qu'on puisse mettre sur pied une structure pour les pré-adolescents. C'est ça notre problème. Il va y avoir deux à trois ans de problèmes, c'est sûr.

■ APL : Mais à l'intérieur de l'AHB, y a-t-il une structure particulière pour les jeunes ?

L - On avait parlé de faire une commission jeune. Mais ça risque de faire concurrence avec l'Association de Jeunes de la Bugallière, qui existe déjà. Faire une commission au sein de l'AHB, ça serait remettre en cause ce que fait l'AJB. Il n'y a qu'une solution, c'est de rester suffisamment ouvert pour attirer des jeunes pas certaines activités.

M - Il faudrait certaines activités pas chiantes, par exemple un atelier pour réparer des motos ou des trucs comme ça...

A - Il y a aussi certaines associations d'Orvault par exemple le cercle celtique qui sont prêtes à venir à la Bugallière pour proposer une animation...



EH TOTO !
T'AS UN ARBRE
A CAMES EN
TETE SUR TON
ENGIN ?

POUR LE
GONFLER
FAUT L'IMER
LES PISTONS

L - Tu crois que ça va intéresser les jeunes, les danses bretonnes?... Ce qu'il faudrait, pour les oisifs qui ne pensent qu'à fleurette, c'est un bon café à la Bugallière, avec une salle de jeux. Il n'y a même pas de café ici... Il faudrait une salle de jeux dans un troquet, une machine à sous, un juke-box, et vas-y ça marche. Ces 20 jeunes là, on n'aurait plus besoin de s'en occuper.

■ APL + Vous ne pouvez pas faire pression pour avoir un café ?

A - On essaie, on en parle depuis longtemps. Même Ouest France en a parlé.

L - Pour les contacts humaines, il faut un café. Après le boulot, le soir, on irait prendre un pot, on rencontrerait les autres... Les jeunes, s'ils sont délinquants, c'est qu'ils ne trouvent pas ces rencontres, un endroit pour être bien. Alors, ils restent là, à faire des bêtises, casser les cabines téléphoniques... C'est ce qu'on appelle les délinquants de la Bug.



CASSER
DES FLIPPERS
ÇA, ÇA NOUS
CHANGERA
LES IDÉES

PENDANT CE
TEMPS LA
ON FERA
PAS DE
BÉTISES

YEP!

Ca s'arrête là de toute façon. C'est pas grand chose.

**vie
quotidienne**

■ APL : Est-ce que l'on peut évoquer les rapports quotidiens entre les habitants ?

L - Les 3/4 des habitants sont des jeunes couples. Il y a une grande différence entre les locatifs et les accédants à la propriété.

Les locatifs ont été les premiers habitants, il y a 6 ans. Ensuite sont arrivés les accédants à la propriété. L'esprit de propriété fait une grande séparation entre les habitants.

■ APL : Ca se traduit comment ?

M - Ca dépend des gens, mais on le sent. Pour certains, c'est la racaille qui se trouve dans les locatifs. Certains accédants à la propriété, se promenant dans les locatifs le dimanche après-midi ont dit : "attention on arrive dans les bidonvilles".

L - Ah oui ! On a même entendu dire qu'il fallait pas aller se promener dans les locatifs la nuit parce qu'on recevrait un coup de couteau dans le dos. Vous vous rendez compte ?

A - A une assemblée générale, on en a vu un jour, venus nous dire que dans leur rue, ils faisaient la milice avec des nerfs de boeuf. Ils n'avaient pas l'air de plaisanter, et d'ailleurs les jeunes ne s'y pointent pas... Mais c'est quand même l'exception parce que dans la rue, c'est plutôt sympa.

■ APL : Tu veux dire que les gens se causent ?

A - Oui. Il y a le contact dans la rue avec les gens.

L - Il existe une grande solidarité entre nous. Je n'ai jamais vu, dans aucune cité où j'ai été auparavant, une sympathie pareille. C'est vraiment différent des immeubles HLM.

C'est d'ailleurs pour ça que peu de gens quittent la Bugallière, sauf ceux qui font construire ailleurs.

vie associative Vie quotidienne

■ APL : Le renouveau de l'AHB, vous essayez de le concrétiser comment ?

L - Par un journal, pour commencer. Pour nous, c'est un grand point. Il y a aussi les 3 grandes commissions : la défense des habitants (coupures d'eau, locataires etc...), l'information, l'animation et les loisirs. Par le journal, on pense informer sur la vie de l'Association, le quartier, les problèmes de vie quotidienne etc...

APL : Il y a quelque chose pour les femmes ?

L - Oui, la commission Femmes - Accueil. C'est une nouveauté qui consiste à rassembler les femmes qui ne travaillent pas et leur expliquer leurs droits. On pense aussi développer des activités selon ce que les femmes demanderont.

enquête APL

DIEU PHALLO ?

Malgré l'absence de France QUERE, théologienne protestante, le week-end "Féminisme et Christianisme" a eu lieu les 11 et 12 novembre, aux Naudières à Rezé.

Le groupe qui avait préparé cette rencontre a décidé que cette absence ne justifiait pas de tout annuler. Nous avons pensé que les cinquantes personnes inscrites avaient des choses à se dire.

Cette rencontre a été préparée par un groupe de femmes autour des thèmes: "Féminisme aujourd'hui" et "Féminisme et Christianisme" ont-il quelque chose à se dire?

Parmi la cinquantaine de personnes, femmes et hommes présents les questions suivantes ont été soulevées:

- le Pouvoir dans l'église est un pouvoir masculin, pourquoi n'est-il pas mixte, comme il commence à l'être dans la Société Civile?



- Les femmes doivent oser prendre la parole et le pouvoir dans l'église comme dans la Société.

- Les choses n'avanceront dans l'Eglise que si les femmes transgressent la loi, tout en veillant à ce que le pouvoir actuel (de l'Eglise) ne récupère pas une fois de plus ce mouvement féministe. ■ une participante

le bar... ...rond

Boum ! ... Patatrac ! ...

OCTOBRE 78... Une petite ville du Pays Blanc (Ywen-Ram en Breton) se réveille surprise par ce fracas. Le Bruit circule vite : "C'est monsieur not' Député qui s'est viré la gueule !..."

Ben oui, voilà Mr l'ex-sinistre du gouvernement, maire de la plus belle plonge d'Europe, député et président des Pays de la Loire (et j'en passe...) dans les choux !

Un poteau, un tonneau... voiture inutilisable. Les jours du chauffeur (- fard... comme vous voulez !) ne sont pas en danger.

"France - Soir" dira qu'il a voulu éviter un chien (un tonneau en plein centre ?...); des mauvaises langues disent que... (hic! pardon, sic!). Enfin toujours est

il que la presse locale s'est bien gardée de ne rien dire (bizarre !).

C'est le même qui dernièrement s'est vu arrêter par les gendarmes de Riaillé filant à une vitesse démentielle (le chiffre de 140 km/h est avancé...) sur la route de Riaillé - Joué/erdre limitée à 90.

Les "pauvres" gendarmes n'en revenaient pas de leur prise. Bon baron, il leur aurait dit : "Faites votre travail !".

Mais décidément, cette série de faits divers nous pose des questions :

- ou ce monsieur ne supporte plus les nombreuses réceptions entre Paris, Nantes et sa ville...
- ou ce monsieur est surmené par le cumul de ses fonctions.



LE BARON SOUS L'EMPIRE...

Alors, pourquoi ne pas lui conseiller de se reposer et d'en refiler à d'autres ?... Son dévouement le tuera !

Témoin, ce que j'ai entendu un vendredi matin d'octobre aux informations régionales : "Bien que souffrant, Monsieur (celui dont je vous parle) a tenu à rencontrer Mr Barre"... et Mr Barre lui a promis le démarrage sans tarder de la centrale du Pellerin...

Ca sonne ! ... Satané réveil ! ... Oh là là ! Quel cauchemar !... ■

- un lecteur -

culture et liberté:

Née en 1970, de la fusion de deux associations d'éducation populaire: le Centre Culture Ouvrière fondé en 1945 et du Mouvement de Libération Ouvrière, C. et L. est une Fédération d'associations départementales, indépendante politiquement son action dans les faits situe cette association proche du mouvement autogestionnaire, chaque association départementale travaille dans l'autonomie et l'Association Générale fait tous les 2 ans le bilan des différentes actions et coordonne les perspectives envisagées.

FORMATION

Les militants qui se sont quittés dimanche soir ont engagé leur organisation vers de nouvelles perspectives à la fois ambitieuses et directement liés aux besoins immédiats de la classe ouvrière: leur ambition est de promouvoir une autre pratique de la vie associative, le court terme est de mettre en place dans chaque département un réseau d'informateurs afin de construire par la pratique l'information du mouvement ouvrier.

PAS DE PERMANENTS

Une des caractéristiques de Culture et Liberté est de refuser même en période de difficultés la solution d'animateurs permanents (ceux-ci sont peu nombreux au sein de l'organisation d'ailleurs) et axe une partie importante de ses efforts vers l'action revendicatrice: pour que les militants d'associations puissent avoir et le temps et les moyens de s'occuper de leur association soit en se formant soit en étant disponibles.

Cette demande se concrétise par une politique revendicative sur les points suivants:

- réforme du congé cadre jeunesse; aucune limite d'âge et revalorisation de la bourse accordée par l'Etat.

- octroi d'une bourse de promotion sociale à toute personne effectuant un effort de formation couvrant les pertes de salaire et les frais.

- Créer un congé formation pour tous (chômeurs, retraités, jeunes sans emploi, mères de famille)

La base de leurs actions est de partir des besoins de la population. Quitte à retarder leur action de formation, ils veulent avant tout que la formation soit issue du milieu travail ou du milieu résidentiel des gens à qui s'adresse le stage. Pas de recettes, mais tirer un bilan clair de chaque expérience. Chaque action étant charpentée autour de trois axes: vie collective, vivre autrement, épanouissement personnel.



- extension du congé enseignement peu connu, c.à.d. permettre à tout salarié de participer comme animateur à des actions de formation dans le domaine où il est compétent. Cela permettra à des travailleurs une fois formés d'exercer une activité de formation afin que le mouvement ouvrier s'affranchisse des "spécialistes". Ce point mérite vigilance car il s'agit de l'étendre aux non cadres, et ne pas assister à une déviation comme celle produite par l'application de la loi sur la formation permanente.

Ce qui compte, c'est donc la démarche associative à partir de situations vécues et prises en charge par les intéressés. Cela passe par une lutte spécifique à Culture et Liberté mais aussi une action revendicative unitaire, la reconnaissance par les pouvoirs publics du rôle des associations dans l'éducation de l'individu (ne pas confondre avec une formation professionnelle pour l'en-

treprise), et leur rôle dans la vie sociale. Il leur faut donc les moyens d'assurer ce rôle: aides financières au fonctionnement et à l'équipement, exonération de la TVA.

Il semble s'être dégagé de cette Assemblée Générale deux terrains sur lesquels Culture et Liberté fasse porter ses efforts durant les 3 ans à venir: d'une part, un travail de recherche, une réflexion sur les différents types de loisirs et le conditionnement des individus liés au marché des loisirs afin de proposer d'autres réponses.

INFORMATION

D'autre part, une action à mener dans le domaine de l'information qui actuellement protège le pouvoir en place, car s'il y a une masse d'information, il existe un manque d'informations concrètes répondant à des besoins immédiats de la population.

Le problème du contrôle et du pouvoir est sans doute une expérience que pourra nous apporter Culture et Liberté pour ne pas tomber en refusant le spécialiste professionnel dans celui du militant spécialiste administrateur.

Correspondant APL

CAUSERIE Racisme & Génétique!

le 30 novembre 78, Salle Neptune, à 20h 30.

Albert Jacquard est un généticien (Professeur à Paris, Montréal, Genève) du Département de Génétique des Populations à l'INED (Institut National des Etudes Démographiques). Il prend position dans la controverse actuelle sur le déterminisme génétique qui, dans une certaine mesure, peut servir à justifier les inégalités entre les hommes.

Albert Jacquard, dialoguera avec ses lecteurs à 17h 30 à la Librairie 71, sur son livre "Eloge de la différence".

Cinoche theatre

La Cinématèque Française à Nantes propose mercredi 22 et jeudi 23 novembre de faire le point sur deux cinéastes.

Deux conceptions différentes du cinéma étroitement liées à leur position idéologique, Astruc, le théoricien privilégié avant tout la forme et revendiquant un cinéma d'auteur et Daquin, mettant surtout son talent "robuste" sa sincérité et son lyrisme au service du sujet qui primait avant tout.

Le programme est le suivant:

- mercredi 22 - 20h 30 - "Une vie" (Astruc)

- "Le rideau cramoisi" et "Le puits et le pendule" (Astruc)

- jeudi 23 - 20h 30 "La grève des mineurs de 1948" suivi de "Bel Ami", ces deux films présentés par Louis Daquin qui animera un débat à l'issue de la projection.

Droit d'entrée, 5 F par séance.

L'Office de gestion des Centres Socio-éducatifs, regroupant le centre social de BEAUREGARD, de la BERTHAUDIERE, de la BOULET-TERIE, de KERLEDE organise une semaine d'animation du 20 au 24 novembre, avec Le Théâtre emporté

Au cours de cette semaine, nous vous proposons

- DES ANIMATIONS DE RUE sur les thèmes suivant:

- * les bavures policières
- * le viol.
- * les bonimenteurs

Le jeu de scène s'inspire de la Commedia Dell'Arte. Ces animations durent environ 3/4 heure et nous envisageons d'en réaliser une sur le terre plein de Penhoet et au Marche le vendredi.

- Un spectacle: La foire aux patrons.

Le vendredi 24 novembre à 21h sous chapiteau.

Office de Gestion des Centres Socio-Educatifs, Hotel de Ville, 44600 - Saint-Nazaire

Caf'conc'

EN REVENANT D'LA RUE

par le théâtre de la bergamotte le vendredi 24 novembre

INVITE PAR LE THEATRE DE LA BIDULINE ET LA M.J.C. DE SAINT-HEKBLHIN

Cette comédie musicale retrace l'histoire en chansons de la IIIème République, depuis la Commune jusqu'à la fin de la grande guerre.

Pour ce spectacle populaire destiné à la plus grande audience Hubert Drac, le metteur en scène a choisi un ton populiste, bon enfant, patriotique et cocardier. Il va de soi que le spectacle est un écho de l'imagerie populaire de la misère, une revendication, et des manifestations populaires.

Au travers de la belle époque c'est un gai panorama de la grande mutation de capitalisme industriel que trace, dans le rire, la gaité et la bonne humeur l'équipe de Dany Laurent, qui avait déjà avec "Jeanne d'Arc et ses copines" fait un sort définitif à la Pucelle d'Orléans.

En revenant de la rue, c'est deux divettes, des comiques troupiers ou civils, la grève dans un petit caf'conc de enième ordre, leurs rengaines leur prose, mais aussi l'atmosphère vraie, authentique, humaine des bouges de la rue des tranchées.

Avec Marc Dudicourt, qui est pour l'immense majorité des Français, l'inénarrable Inspecteur Flambard, la malheureuse victime de Vidocq. Il interprète Bertolt Brecht, Rolland Dubillard, Feydeau, etc...

Avec Dany Laurent: elle avait brûlé les planches dans "Pierreuses et Michetons". Les amateurs de café-théâtre ne peuvent plus imaginer Jeanne d'Arc sous d'aut-

res traits que ceux de cette comédienne qui les avait fait tant rire.

Avec Fred Maubert, surnommé le Paul Meurisse des Batignolles

Avec Pierre Regianni, aucun rapport avec l'autre, plus farceur qu'arlequin, un Bourvil méditerranéen.

Vendredi 24 novembre 1978 21heure: Centre Socio-Culturel du Sillon de Bretagne, Prix des places: 12 et 15 francs.



ASSEMBLÉES
RIEN PUIS

ici non plus
ici non plus

ASSEMBLÉES
RIEN PUIS

PAS LA
ICI NON PLUS
ICI NON PLUS

CETTE SEMAINE

MARDI 21 NOVEMBRE

-20h30 réunion du COBA, local de 1'APL 26 bis Bvd R. Schuman

MERCREDI 22 NOVEMBRE

-20h30 réunion de soutien à Xavier Doizy, insoumis sur le point d'être arrêté, GRIM 57 rue des Hts Pavés Nantes

-20h30 CINEMATHEQUE

- "Une vie" d'Astruc

-22h30 "Le rideau cramoisi" et le "puit et la pendule" d'Astruc.

JEUDI 23 NOVEMBRE

-20h30 CINEMATHEQUE

- "La grève des mineurs de 1948" suivi de "BEL AMI" de Daquin.

-20h30 Réunion contre la centrale du Pellerin, local APL. thème "les travailleurs & le nucléaire" voir page 5

VENREDI 24 NOVEMBRE

-20h30 Meeting de soutien aux paysans du Larzac, Bourse du travail Nantes.

-20h30 "L'armée en question" avec le Général de Bollardièrre Salle Notre Dame à Viellevigne (44)

-21h "En revenant d' la rue" spectacle de caf'conc', centre socio-culturel du Sillon de Bretagne.

-21h "La file Indienne", théâtre du Galion au Mille Club à Carquefou

-21h "La foire aux patrons" par le théâtre Emporté à St Nazaire.

-stage "Culture et Liberté" : la taxe d'habitation toute la journée 10F Centre Socio-culturel de la Bernardière rue de Dijon, St Herblain.

SAMEDI 25 NOVEMBRE

-20h30 Fest-noz à Basse-Indre Cercle celtique.

-21h Jazz, "Portal Unit" avec M. Portal, B. Lubat, B. Guérin, MJEP de St Nazaire.

25 et 26 NOVEMBRE

week-end d'étude de la langue bretonne, " Tikendalch" St Vincentsur Oust (56).

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

-14h30 " troisième guerre impérialiste ou révolution communiste? " par le Parti Communiste International, Centre Paul Bert, 12 rue d'Assas Angers.

COMMUNIQUE DE RADIO-BAGDAD

Les équipes de rédaction de "Radio Bagdad" et du "Radis Flottant" invitent toutes les personnes qui font quelque chose dans la presse de type "fanzine" pour voir ce qui se fait et qui peut être fait sur le plan local. Réunion le Mercredi 22 Novembre à 20h30 à la Librairie Aladin 34 rue des Hauts Pavés à Nantes.

QUELS SONT CES SERPENTS QUI SIFFLENT SUR NOS TÊTES?



AFFICHEZ RIEN QU'ICI

ici NON

DELIT D'OPINION SUR RUE,

Tous les groupes formels ou informels qui sont pour l'affichage libre, sont invités à une réunion pour préparer une action concrète LUNDI 27 NOVEMBRE à 21h Bourse du travail à Nantes.

SOMMAIRE

■ Nouvelles brèvesp.2

MEDIA

■ Délit d'opinion sur rue ..p.3

■ Echos de la presse pourrie ..p.4-5

■ DIWANp.5

■ Ecoles d'infirmeriesp.5

■ Mots croisésp.5

NUCLEAIRE

■ BDp.6

■ Les écologistes d' EDF ..p.7-8

QUARTIERS

■ Spectacle anti -GAMIN ..p.8

ARMEE

■ Larzacp.9

ECOLE

■ Désuniversitép.9

■ Auxiliaire- éjectép.10

OUVRIERS

■ QUO-VADIS: un patron à

contre-tempsp.11-12

.....-13-14

QUARTIERS

■ Vivre à la Bugallièrre ...p.15-16

.....-17

DIVERS

■ Dieu phallo?p.17

■ Le bar..rondp.17

■ Culture et Libertép.18

■ Causeriep.18

CULTURE

■ Cinoche, théâtre, caf'conc' .p.19

ABONNEMENT

Un trimestre : 12 numéros : 35 F. Soutien : 50 F.

Un semestre : 24 numéros : 70 F. Soutien : 100 F.

Un an : 48 numéros : 140 F. Soutien : 200 F.

NOM : Prénom :

Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits 8 numéros 15 F.

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

APL

Les textes peuvent être apportés toute la semaine.

Le vendredi de 16H à 19H30 réunion de rédaction ouverte à tous.

A partir de 21H discussion générale sur tous les sujets d'actualité.



PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H

Téléphone : 76.26.33